

Conditions d'admission | Lettres et sciences humaines

FLSH ULaval

Diplômes français		Diplômes québécois			
		1 ^{er} cycle Certificats et baccalauréats ³	2 ^e cycle		3 ^e cycle Doctorats ²
			Maîtrises professionnelles et DESS	Maîtrises recherche (avec mémoire) ²	
Bac	Bac professionnel	✗	✗	✗	✗
	Bac (général ou technologique) ou leurs équivalents	▲ ^{1,4}	✗	✗	✗
Bac+1	Classes préparatoires, Licence L1, Formation universitaire	▲	✗	✗	✗
Bac+2	Classes préparatoires, Licence L2, DEUG, BTS, DUT	▲	✗	✗	✗
Bac+3	Licence (LMD), Licence L3, Licence professionnelle (LMD)	▲	▲	▲	✗
Bac+4	Master M1 (LMD)	▲	▲	▲	✗
Bac+5	Master 2 (LMD)	▲	▲	▲	▲

✗ Non admissible ▲ Admissible sur dossier

Satisfaire aux exigences d'admission d'un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission, le dossier complet est considéré lors de l'analyse. Une scolarité préparatoire peut être exigée. Consultez ulaval.ca/etudes pour voir l'ensemble des conditions d'admission.

Exigences linguistiques : La personne candidate non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve en déposant sa demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française.

1. La personne candidate en voie d'obtenir son baccalauréat peut soumettre sa candidature pour une admission conditionnelle. Le dossier doit inclure les relevés de notes de première et du premier trimestre de terminale. Le baccalauréat doit être obtenu directement, sans rattrapage.
2. La personne candidate doit avoir fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche et à la rédaction de rapports de recherche et avoir obtenu de très bonnes notes pour l'ensemble de ses études.

D'autres critères de sélection varient en fonction des études antérieures et du programme concerné. Notamment, pour les programmes de langues, des tests peuvent être exigés.

3. Pour les programmes à capacité d'accueil limitée (baccalauréats en cinéma et culture numérique, en communication publique, en enseignement du français langue seconde, en enseignement de l'anglais langue seconde), la sélection se fait sur la base de critères d'excellence et par le biais d'un portfolio pour le baccalauréat en cinéma et culture numérique. La personne candidate doit satisfaire aux préalables exigés avant l'entrée dans le programme.
4. La demande d'admission d'une candidate ou d'un candidat ayant obtenu un minimum de 12/20 aux examens du baccalauréat sera examinée; l'admission n'est pas automatique.

Puisque les renseignements figurent à titre indicatif, il est suggéré de consulter ulaval.ca/etudes pour obtenir l'information officielle et à jour sur les conditions d'admission.